

# DEMANDE DE MAJORATION(S) FAMILIALE(S)

**Merci de compléter ce formulaire en lettres majuscules**

## VOTRE IDENTITÉ

NOM DE NAISSANCE : .....

PRÉNOMS (souligner le prénom usuel) : .....

NOM MARITAL OU NOM D'USAGE : .....

## DEMANDE DE BONIFICATION POUR ENFANT À CHARGE

Indiquer ici les enfants fiscalement à votre charge, âgés de moins de 25 ans (ou handicapés)

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	VOTRE ENFANT PERÇOIT-IL DES REVENUS SUPÉRIEURS À 55 % SMIC BRUT ?	VOTRE ENFANT EST-IL HANDICAPÉ À UN TAUX ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 80 % ?
		□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## DEMANDE DE MAJORATION POUR ENFANTS ÉLEVÉS

Indiquer ici les enfants que vous avez élevés

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE DÉCÈS (éventuellement)	VOTRE ENFANT EST-IL ÂGÉ DE PLUS DE 16 ANS À LA DATE D'EFFET DE VOTRE PRESTATION ?
		□/□/□	□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		□/□/□	□/□/□	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## ATTESTATION

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus. Je m'engage à signaler à la CGP toute modification des informations indiquées dans le cadre ci-dessus et toute variation des revenus.**

*Les risques encourus en cas de fausse déclaration, d'usurpation d'identité, de falsification de documents, de production de fausses pièces justificatives, de dissimulation d'informations sont importants. Dans ces différents cas vous engagez votre responsabilité.*

## Liste des pièces à joindre au formulaire

- Copie intégrale de votre dernier avis d'imposition
- Copie intégrale de votre livret de famille ou à défaut l'extrait d'acte de naissance de chaque enfant
- Copie intégrale du jugement d'adoption si l'un des enfants présents sur ce formulaire a été adopté
- Copie intégrale du livret de famille de votre conjoint(e)/ex-conjoint(e) si l'un de ses enfants est présent sur ce formulaire
- Copie de la carte d'invalidité précisant le taux de handicap, si l'un de vos enfants est handicapé

## SIGNATURE MANUSCRITE DU BÉNÉFICIAIRE (ou de son représentant légal\*)

\*Joindre un justificatif de votre qualité de représentant légal

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : □/□/□ Signature :

J'adresse l'ensemble des documents (liste des pièces justificatives jointes) directement à :

[retraite.cgp@eps.caisse-epargne.fr](mailto:retraite.cgp@eps.caisse-epargne.fr)

ou

par courrier postal à : Caisse Générale de Prévoyance - 4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 PARIS CEDEX 14

## RÈGLE D'ATTRIBUTION DE LA BONIFICATION POUR ENFANT À CHARGE

(art. 18 du Règlement du régime de maintien de droits arrêté au 31/12/1999 du 18/11/1999)

La bonification pour enfant(s) à charge est une majoration familiale temporaire d'un montant de 10 % de la prestation du dispositif transitoire ou de 15 % de la prestation de maintien de droits ou de réversion de maintien de droits.

Elle est accordée par enfant fiscalement à votre charge, ou pour lequel vous versez une pension alimentaire en application d'une décision de justice, et à condition que l'enfant ait moins de 25 ans et perçoive des revenus inférieurs ou égaux à 55 % du SMIC brut. Il n'y a pas de condition d'âge si l'enfant est atteint avant 25 ans d'une incapacité permanente d'un taux égal ou supérieur à 80 %.

## RÈGLE D'ATTRIBUTION DE LA MAJORATION POUR ENFANTS ÉLEVÉS

(art. 18 du Règlement du régime de maintien de droits arrêté au 31/12/1999 du 18/11/1999)

La majoration pour enfants élevés est une majoration familiale définitive d'un montant de 10 % de la prestation de maintien de droits ou de réversion de maintien de droits.

Elle est accordée si vous avez élevé au moins trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans et si vos enfants nés ou adoptés ou ceux de votre conjoint nés ou adoptés sont demeurés avant leur 16<sup>e</sup> anniversaire à votre charge effective pendant une période minimale de 9 ans.

Vos données sont utilisées par la Caisse Générale de Prévoyance des Caisse d'Épargne, en qualité de responsable de traitement, uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec la gestion des prestations des contrats Prévoyance et Retraite, avec pour bases juridiques l'exécution d'un contrat et le respect de nos obligations réglementaires. Vos données ne feront l'objet d'aucun traitement ultérieur autre que les finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les destinataires de ces données sont la Caisse Générale de Prévoyance des Caisse d'Épargne et les sous-traitants qui l'assistent. Vos données sont susceptibles d'être partagées avec les autres institutions du Groupe EPS, dont fait partie la CGP, avec pour base légale l'intérêt légitime, en vue de vous apporter un meilleur service et une meilleure efficacité dans la gestion de vos contrats. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire aux traitements pour lesquels elles ont été collectées, en prenant en compte les recommandations de la CNIL et les obligations légales. Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), nous vous rappelons que vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des instructions sur leur sort après votre décès et de choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courriel à : [DPO@eps.caisse-epargne.fr](mailto:DPO@eps.caisse-epargne.fr) ou par courrier postal à : DPO - CGP - 4/14, rue Ferrus - CS 80042 - 75683 PARIS CEDEX 14. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



**Caisse Générale  
de Prévoyance  
des Caisse d'Épargne**

Institution de prévoyance régie par le code  
de la sécurité sociale agréée par arrêté ministériel

CGP RS – 082023

**Caisse Générale de Prévoyance des Caisse d'Épargne (CGP)**

Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale agréée par arrêté ministériel sous le n° SIREN 414 696 013  
4/14 rue Ferrus – CS 80042 – 75683 PARIS Cedex 14 – Tél : 01 44 76 12 00



ENVELOPPE  
+ COURRIER

BAC  
UE  
110

Imprimé sur du papier recyclé